PROVINCE DE QUÉBEC

COMITÉ DE VIGILANCE DU L.E.T. PROCÈS VERBAL DU JEUDI 12 JUIN 2014

Le 12 juin 2014 se tenait à la salle de réunion du bâtiment administratif du Service de l'entretien du territoire à 9 h, la trente-quatrième réunion (2e réunion en 2014) du Comité de vigilance du L.E.T., à laquelle assistaient :

- √ Monsieur Michel Côté, conseiller du district n°1 et président du comité
- √ Monsieur André Renaud, citoyen
- √ Monsieur Nixon Sanon, conseiller à l'environnement et aux cours d'eau à la MRC de la Matanie
- √ Madame Thérèse Des Rochers, coordonnatrice à l'environnement et au développement durable, Ville de Matane

<u>ÉTAIT ABSENT</u> :

- √ Monsieur Martin Lefrançois, président de la SOGERM
- √ Monsieur Dany Giroux, directeur du Service de la gestion du territoire et urbaniste à la Ville de Matane

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec modification. Trois points sont ajoutés au point 9, soit :

- a. Travaux en cours et à venir en 2014 au L.E.T. et à l'écocentre, ajouté par M^{me} Des Rochers
- b. Avancement du PGMR, ajouté par M. Nixon Sanon
- c. Rapport de suivi de la mise en œuvre du PGMR de 2005, ajouté par M. Nixon Sanon

2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 6 mars 2014

Le procès-verbal de la réunion du 6 mars 2014 est adopté à l'unanimité. Les membres demandent que le procès-verbal soit remis plus tôt à la suite des prochaines rencontres ainsi que les documents accompagnant l'ordre du jour.

3. Suivi du procès-verbal de la réunion du 6 mars 2014

Les points à l'ordre du jour constituent le suivi du procès-verbal de la réunion du 6 mars 2014.

4. Calendrier de rencontres du Comité pour 2014

Après consultation des agendas respectifs des membres présents, les prochaines rencontres sont déterminées comme suit : 3e rencontre de 2014 : le jeudi 4 septembre 2014; 4e rencontre de 2014 : le jeudi 20 novembre 2014.

5. Suivi sur la séance d'information du 29 mai 2014

M. Côté émet des commentaires sur la soirée d'information, à laquelle étaient présentées, entre autres, les options d'un accueil des matières résiduelles de la MRC de la Haute-Gaspésie et la possibilité d'un partenariat avec la firme Innoventé pour lui acheminer nos matières putrescibles plutôt que de construire une plateforme de compostage. Il a souligné l'organisation de la rencontre, la qualité de l'information et la transparence de ce type de rencontre entre la Ville et les citoyens. M. Renaud nous informe que le reportage effectué par Radio-Canada Est-du-Québec peut être visionné sur le site de la première chaîne au TJ Est-du-Québec, à la 25e minute.

MRC de la Haute Gaspésie : M^{me} Des Rochers explique que l'étape suivante consiste pour la Ville de Matane et la MRC de la Haute Gaspésie d'obtenir leurs résolutions respectives et de les acheminer au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques afin que l'analyse du dossier reprenne dans les meilleurs délais.

Innoventé: M^{me} Des Rochers confirme qu'il subsiste des questions au sujet du procédé de combustion des matières organiques (MO) utilisé par Innoventé, qui consiste à transformer d'abord la MO en granules, puis en électricité et en chaleur, nommément la question des émissions atmosphériques demeure entière. M. Sanon réitère que Recyc-Québec, l'agence gouvernementale chargée de la révision et de la mise en œuvre des Plans de gestion des matières résiduelles (PGMR) des MRC, n'est pas favorable au procédé, qu'elle ne reconnaît pas comme de la « valorisation », mais de l'« élimination ».

6. Rapport annuel du L.E.T. 2013

Mme Des Rochers présente une synthèse du rapport annuel. M. Renaud demande quel est le pourcentage du recyclage qui retourne au L.E.T. M^{me} Des Rochers avance que c'est moins de 20 %, mais M. Sanon répond que, d'après le portrait des matières résiduelles sur le territoire qu'il dresse actuellement en vue de la refonte du PGMR, le pourcentage serait inférieur à 10 %.

M. Côté propose qu'il y aurait lieu d'effectuer une analyse des pourcentages de diversion des matières détournées du L.E.T. de chaque municipalité, et de la présenter au Comité intermunicipal, afin de comprendre la cause des performances inégales de récupération/recyclage entre elles, car certains écarts sont importants. M. Côté demande quelle est la moyenne provinciale, celle de Matane, et comment on se compare.

Nixon Sanon propose que, chaque année, la MRC effectue un rapport d'interprétation des données des tableaux compilés par la Ville de Matane pour toutes les municipalités. Matane ferait sa propre interprétation et les autres municipalités seraient appelées à faire les leurs.

Michel Côté suggère qu'une note soit rédigée au directeur général en vue de la commission permanente, suggérant que la Ville de Matane fasse l'analyse de ses données sur la récupération et l'élimination, systématiquement chaque année, pour être présentée et remise au Comité intermunicipal qui se réunit chaque année.

M. Sanon fera la même proposition à la MRC à l'intention des autres municipalités.

7. Campagne de sensibilisation 2014

M^{me} Des Rochers nous informe que deux (2) écopatrouilleuses ont été embauchées comme chaque année, et que, en 2014, elles se concentreront sur les cantines et les restaurants servant des mets pour emporter. Elles recherchent notamment des matières de remplacement au styromousse à proposer aux commerçants. Pour sa part, l'agente de sensibilisation embauchée par la MRC de la Matanie cible presque exclusivement les ICI de Les Méchins, Saint-Ulric et Baie-des-Sables cette année.

8. Réorganisation de la gestion de l'écocentre et du L.E.T. de Matane

M^{me} Des Rochers explique que les responsabilités ont été séparées, et que, dorénavant, du point de vue de la gestion opérationnelle, l'Écocentre relève de M^{me} Chantale Marin, et que le L.E.T. relève de M. Norman Grant. Auparavant, M. Norman Grant était le seul représentant du sous-traitant Gestion sanitaire M&M pour les deux fonctions. Les tâches respectives de chacun sont énumérées.

9. Questions diverses

Travaux en cours et à venir

Une liste des travaux en cours et à venir est remise aux membres.

Avancement du PGMR

M. Sanon, chargé de rédiger le nouveau PGMR, nous informe que la révision en est à la dernière phase du portrait à dresser des matières résiduelles sur le territoire de la Matanie. Il prévoit que dans deux semaines, ce portrait devrait être terminé et qu'il sera alors présenté aux municipalités pour commentaires.

Rapport de suivi de la mise en œuvre du PGMR de 2005

M. Sanon a préparé un rapport de suivi de la mise en œuvre du PGMR en regard des objectifs du PGMR de 2005. Ce rapport permet de savoir si, en 2012-2013, nous avons atteint ou dépassé les objectifs que la MRC s'était fixés en 2005.

M. Sanon explique que, désormais, la MRC fera un rapport de suivi avant le 30 juin de chaque année, relevant où nous en sommes par rapport à ce qui a été prévu au PGMR en vigueur.

10. Date et heure de la prochaine réunion

La prochaine réunion du Comité de vigilance du L.E.T. de Matane est fixée au jeudi 4 septembre 2014.

11. Levée de la réunion

La séance est levée à 11 h 05

La secrétaire par intérim,

[Original signé]

Thérèse Des Rochers, coordonnatrice Environnement et développement durable Ville de Matane